

المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية والتعليم العالي
وتكوين الأطر والبحث العلمي
قطاع التربية الوطنية
الكتابة العامة
مديرية المناهج

البرامج والتوجيهات التربوية الخاصة بتدريس
مادة اللغة الفرنسية
بالجنوع المشتركة للتعليم الثانوي التأهيلي

مارس 2005

**Orientations pédagogiques pour
l'enseignement du français dans le cycle
secondaire qualifiant**

Préambule

La réforme, engagée par le ministère de l'éducation nationale, vise le développement d'un enseignement de qualité s'appuyant sur nos constantes civilisationnelles et culturelles, cet enseignement se veut une préparation efficiente à des études supérieures réussies et/ou à un tremplin pour une insertion aisée des jeunes dans le marché du travail et leur ancrage dans les valeurs humaines universelles.

Aussi, cette réforme se donne-t-elle pour finalités :

- La formation d'un citoyen autonome par le biais d'une appropriation des valeurs civiques et humaines universelles ;
- La formation à la philosophie et à la pratique des droits de l'homme et de l'enfant, de la citoyenneté, de l'environnement et de la tolérance ;
- La compréhension et l'assimilation des différents changements et développements de la civilisation humaine ;
- La formation de citoyens à même d'agir et d'interagir avec les percées scientifiques, technologiques et économiques en fonction des besoins de la nation ;

Comme le stipule la Charte Nationale de l'Education et de la Formation, le système éducatif marocain « aspire à faire avancer le pays dans la conquête de la science et dans la maîtrise des technologies avancées et [...] contribue ainsi à renforcer la compétitivité du pays et son développement économique social et humain, à une époque caractérisée par l'ouverture sur le monde » (*la Charte de l'Education et de la Formation, page 10*)

Partant de ces considérations, la réforme de l'éducation et de la formation met l'apprenant au centre de l'action pédagogique d'où la nécessité d'une refonte du dispositif pédagogique, didactique et méthodologique dans la perspective de faire de l'élève l'acteur principal de son apprentissage. L'entrée privilégiée pour atteindre cet objectif est la mise en place d'une pédagogie des compétences.

L'enseignement/apprentissage du français, au cycle secondaire qualifiant, à l'instar des autres disciplines, repose sur le concept de compétence.

En effet, si l'élève qui accède au cycle secondaire qualifiant est déjà capable de s'exprimer de manière correcte et efficace, dans des situations de communication complexes, il est appelé, durant ce cycle, à consolider ses acquis, à se perfectionner en vue d'une appropriation élargie et progressive des dimensions culturelles, discursives et linguistiques de la langue française.

I. Entrée par compétences

Le concept de compétence est, selon P. Perrenoud, « une capacité d'agir efficacement dans un type défini de situations, capacité qui s'appuie sur des connaissances mais ne s'y réduit pas » Ainsi, dans le domaine de l'apprentissage d'une langue, il ne suffit pas de posséder des savoirs et des savoir faire linguistiques pour être à même de communiquer efficacement dans une situation de communication réelle.

Dans la perspective de dépasser la trilogie « savoir, savoir faire et savoir être », la compétence est à considérer en termes de savoir combinatoire « qui s'acquiert dans et par l'action » comme le souligne Le Boterf.

Ceci permet de dire que :

1. l'élève est acteur de son apprentissage
2. il construit ses compétences en mobilisant deux types de ressources. Le premier type englobe les connaissances, les savoir-faire, les qualités personnelles propres à chaque apprenant. Le deuxième type se rattache à l'environnement de l'apprenant et à sa capacité à apprendre à partir de cet environnement.
3. la compétence est évolutive chez un même élève, et n'est pas identique d'un élève à l'autre face à un même problème à résoudre ou un même projet à réaliser ;

4. un élève compétent est celui qui sait mobiliser/construire, en temps voulu, des compétences adéquates pour répondre à/gérer des situations problèmes d'ordre communicatif. Ainsi la réponse compétente est spécifique à chaque individu et à chaque situation.

Dans le souci de dispenser un enseignement/apprentissage répondant de manière efficace, à la fois, aux besoins des publics du cycle qualifiant, du marché du travail et de l'enseignement supérieur, le curriculum se doit de doter les lycéens de compétences de communication susceptibles de faciliter leur intégration.

II. Profil de sortie

A l'issue du cycle secondaire qualifiant, l'apprenant devra être capable de :

II.1. Recevoir et produire de l'oral

- Produire des énoncés en adéquation avec la situation de communication ;
- Comprendre les énoncés reçus ;
- Prendre la parole ;
- Ecouter activement autrui ;
- Participer de manière efficace à un échange en respectant les paramètres de la situation de communication ;
- S'exprimer d'une voix claire, intelligible et audible ;
- Utiliser le niveau de langue approprié à la situation de communication ;
- Respecter le point de vue d'autrui ;
- Présenter une communication orale construite et adaptée au public (document, point de vue, compte rendu, exposé) ;
- Utiliser le lexique approprié et respecter les règles morphosyntaxiques.

II.2. Recevoir et produire de l'écrit

- Orienter sa lecture et son écrit en fonction de la situation de communication
- Reconnaître les différents genres d'écrits (littéraire, scientifique, journalistique, etc.)
- Reconnaître le fonctionnement des différents types de textes et de discours ;
- Déterminer la visée de supports divers (scripturaux, iconiques, etc.) ;
- Anticiper le contenu d'un document à partir d'indices significatifs (internes et externes) ;
- Adapter sa stratégie de lecture au projet ;
- Distinguer l'explicite de l'implicite, le dénotatif du connotatif dans différents supports;
- Rendre compte de la compréhension d'un texte par un résumé, une fiche de lecture, etc.
- Prendre des notes, résumer, synthétiser des textes d'idées;
- Exprimer une opinion personnelle en la justifiant de manière cohérente ;
- Lire l'image ;
- Assurer la cohérence d'un message en fonction de la visée et de la dominante textuelle ;
- Utiliser à bon escient les organisateurs textuels, les connecteurs logiques et chronologiques ;
- Utiliser un vocabulaire précis et adapté à la situation de communication
- Veiller au respect des règles morphosyntaxiques
- Adapter la mise en page des documents à l'intention de communication et respecter la ponctuation.
- Produire des écrits créatifs et personnels ;

II.3. Travailler en autonomie

- S'approprier des outils de la méthodologie du travail intellectuel ;
- Utiliser les codes et références spécifiques aux lieux et supports où l'on accède à l'information (Centre de Documentation et d'Information, ateliers, bibliothèque, Internet, etc.)
- Utiliser les ouvrages de références (dictionnaires, matériels audiovisuels, sites Internet, cédéroms, etc.).
- Déterminer une problématique pour orienter sa recherche ;
- Savoir repérer les mots clés pour organiser sa recherche ;
- Sélectionner des informations ;
- Classer les informations ;
- Organiser les informations sélectionnées en fonction du projet de recherche ;
- Etablir une bibliographie.

III. Eléments organisateurs de l'enseignement /apprentissage du français dans le cycle secondaire qualifiant :

L'enseignement/apprentissage du français au cycle qualifiant s'inscrit dans une démarche de projet et s'organise autour des éléments suivants :

III.1. Le projet pédagogique

III.1.1. Philosophie du projet :

Le projet pédagogique est la traduction en actions du projet éducatif. Il repose sur la planification, les techniques d'animation interactives, le réinvestissement des acquis et le développement de nouvelles compétences ; ceci suppose que le projet ne peut intervenir dans des activités répétitives et traditionnelles. Sa pertinence réside dans le fait qu'il permet de placer les élèves dans de véritables situations d'apprentissage et qu'il offre à l'enseignant l'opportunité de s'intéresser au parcours de chacun.

Par ailleurs, la conception d'un projet doit reposer sur :

- a. Une démarche collective plutôt qu'individuelle ;
- b. La situation d'apprentissage, la résolution de problème et le vécu des apprenants ;
- c. La nécessité d'avancer aux rythmes des apprenants pour éviter les situations d'échec ;
- d. La complémentarité entre l'apprentissage linguistique et l'apprentissage social (la langue mise en action dans des situations réelles) ;
- e. L'évaluation et le suivi des différentes étapes du projet et de sa finalisation.

III.1.2. Démarche du projet

Mettre en place un projet pédagogique suppose que l'enseignant procède à :

- a. Une évaluation diagnostique (en début d'année) lui permettant de dégager le profil de la classe ;
- b. La négociation et à la formulation en termes contractuels du projet permettant d'associer les élèves à leur propre production et partant à leur propre formation ;
- c. La clarification des compétences que les élèves doivent acquérir à l'issue d'un ensemble d'activités programmées pour une période donnée ;
- d. L'élaboration et à la programmation de tâches et d'activités diverses favorisant l'atteinte la construction des compétences escomptées ;
- e. La conception ou la prise en compte de procédures d'évaluation destinées à apprécier le degré de maîtrise de ces compétences ;
- f. La tenue d'un carnet de bord lui permettant de consigner au fur et à mesure, les étapes de réalisation du projet, les points forts et les points d'amélioration du travail effectué, le degré d'implication des élèves, les imprévus, etc.

III.1.3.. Articulation

Le projet doit s'articuler aux différentes données du curriculum, notamment :

- Les orientations pédagogiques ;
- les champs d'enseignement/apprentissage : lecture, écriture, oral et langue ;
- les supports : les œuvres littéraires proposées et les documents suscitant l'intérêt des élève, etc.

Le projet doit, par ailleurs, s'ouvrir aux activités diverses (artistiques et culturelles) de l'établissement et de son environnement et s'adapter aux impératifs de l'organisation de l'année scolaire (vacances, évaluations périodiques et examens ...).

III.2. Le module

Le module est un dispositif du projet pédagogique et porte aussi bien sur le développement de compétences transversales que sur l'acquisition et de compétences disciplinaires, relatives à l'apprentissage de la langue cible.

- a. le module est organisé en séquences et en activités d'apprentissage qui s'interpellent et qui se complètent.
- b. Le module s'articule principalement autour d'une œuvre littéraire pour tous les pôles et toutes les filières ; la littérature ne concerne pas exclusivement les sections littéraires. En effet, les sections techniques et scientifiques doivent également se doter de la compétence culturelle nécessaire à l'apprentissage d'une langue et à la formation générale de l'élève ;
- c. Le module, dans sa mise en œuvre, s'inscrit dans la démarche du projet et prend en compte les besoins spécifiques de l'apprenant ;

III.3. La séquence

La séquence didactique (ou projet séquentiel) est un ensemble d'activités visant le développement de compétences ; celles-ci constituent une réponse aux besoins des élèves, préalablement identifiés et analysés. C'est l'outil le mieux adapté à une gestion optimale du temps en fonction du rythme de chacun.

En effet, le projet pédagogique est constitué d'un ensemble de modules eux-mêmes déclinés en séquences didactiques conçues sous forme d'activités successives, cohérentes et interdépendantes. Celles-ci peuvent être effectuées en classe et hors de la classe, suivant une démarche décloisonnée, dans l'optique de développer chez l'élève les compétences voulues.

L'évaluation qui clôt la séquence permettra, en même temps, d'évaluer les nouveaux acquis et de prévoir les actions de remédiation et de consolidation qui s'imposent.

III.4. Les activités de mise en œuvre

Cette conception, plus proche des besoins des élèves et plus ouverte quant au rôle de l'enseignant, passe par un assouplissement des horaires impartis aux diverses activités.

Ainsi, tel projet nécessitera davantage d'heures de lecture que le précédent, tel autre privilégiera la production écrite ou l'initiation à la documentation. Le principe est que l'ensemble des activités, prévues dans le cadre du projet, convergent et se complètent.

En outre, les activités seront décloisonnées et intégrées les unes aux autres autant que nécessaire. L'enseignant, sans perdre de vue la nécessité de veiller à l'équilibre et à la progressivité des activités, essaiera de les diversifier en fonction des compétences visées en réception et en production (oral et écrit).

La répartition des activités de classe met en perspective, pour les trois années du cycle qualifiant, le cheminement d'un apprentissage progressif recherchant la consolidation des acquis des cycles antérieurs, leur perfectionnement en vue de l'appropriation de la langue cible. Les domaines d'enseignement apprentissage sont la lecture, de l'écrit, de la langue, de l'oral et des travaux encadrés.

III.4.1. Activités de lecture :

La spécificité de cette activité est la lecture et l'étude d'œuvres intégrales, pratique qui devra permettre d'appréhender une entité littéraire sous ses multiples facettes :

- étudier l'œuvre pour comprendre les principes sous-jacents qui en régissent la composition ;
- analyser le contenu, y compris le non-dit, pour découvrir la conception du monde dont elle est le reflet ;
- interroger les personnages ;
- sonder leur psychologie pour comprendre leurs motivations ;
- s'intéresser à sa genèse pour saisir la problématique de la création littéraire et entrevoir le rapport de l'auteur avec son œuvre et l'ancrage de celle-ci dans son environnement historique et culturel.

L'étude d'œuvres intégrales permet d'articuler les analyses fragmentées (un extrait dont on justifie le choix) et les visions d'ensemble :

- éléments de fiction ;
- réseaux de personnages ;
- étude de l'espace et du temps ;
- construction et progression dramatique ;
- thèmes dominants ;
- choix narratifs, dramaturgiques et esthétiques...

L'œuvre intégrale apparaît donc à la fois comme l'une des finalités de l'enseignement du français dans le Secondaire Qualifiant (donner le goût, les outils et développer les compétences d'une pratique autonome de la lecture des œuvres littéraires) et comme le support principal des diverses activités qui caractérisent cet enseignement.

Un tel choix demande l'adoption de démarches méthodologiques et de stratégies de lecture appropriées à l'étude de l'œuvre littéraire ou de tout autre support:

- la lecture méthodique qui, lors de l'exploration du texte en reliant constamment observation et interprétation, fait participer activement l'élève à la construction du sens. Quel que soit le genre de texte ou le type de discours considéré, quelle que soit la pratique utilisée (étude d'un texte court ou d'une œuvre intégrale, textes divers, etc.), c'est avec ses compétences d'analyse personnelles y compris celles qui font intervenir sa subjectivité, que l'élève progresse dans la construction du sens.
- La lecture analytique est une explication de texte rigoureuse, réfléchie et organisée. Elle s'attache à dégager le sens d'un texte par une étude méticuleuse des techniques d'écriture. Elle s'appuie sur les repérages et l'identification des procédés d'écriture, sur l'analyse des techniques d'écriture et sur les effets que produisent ces techniques. Le tout devant aboutir à la détermination des axes de lecture.
- La lecture sélective qui permet de dégager les informations en fonction du projet de lecture ;
- La lecture s'intéresse aussi à l'étude de l'image. On utilisera des images fixes et mobiles, pour apprendre aux élèves à dégager les spécificités du discours de l'image et mettre en relation le langage verbal et le langage visuel ;
- Etc.

III.4.2. Activités de langue

Grammaire de la phrase

Le tronc commun se préoccupant de la mise à niveau linguistique des élèves du Cycle Qualifiant, il s'agit de répondre à des besoins spécifiques clairement identifiés, analysés et hiérarchisés.

Aussi faudra-t-il veiller à infléchir l'activité dans le sens d'une pratique raisonnée de la langue au service de la communication.

Grammaire du texte

En grammaire de texte et de l'énonciation comme en grammaire de la phrase, les dimensions sémantiques de la langue constitueront donc une préoccupation constante.

Le souci de renforcer et de relever le niveau de compétence linguistique des élèves nécessitera, en 1^{ère} et en 2^{ème} années du baccalauréat, la pratique d'activités de langue opportunes et intégrées, tant pour les nécessaires mises au point que pour de nouvelles acquisitions programmées dans le cadre du projet pédagogique en cours.

III.4.3. Activités orales et travaux encadrés

Le projet pédagogique intégrera des activités orales diversifiées. Plus spécifiquement, dans le cadre de l'acquisition progressive des techniques d'expression et de communication orales, on travaillera :

- l'écoute,
- la prise de parole, l
- la gestuelle,
- etc.

L'objectif principal est donc l'autonomisation de l'élève grâce à des tâches constructives et valorisantes visant le développement de compétences relatives à l'oral et ce, à travers l'ensemble des activités de la classe.

Quant aux travaux encadrés, qu'ils soient individuels ou collectifs, ils permettent d'accéder progressivement à l'autonomie. A partir de thèmes transversaux et si possible dans l'interdisciplinarité, les élèves procèdent à la constitution méthodique de dossiers, notes de lectures, synthèses, comptes rendus d'enquête ou de recherche. Ils peuvent s'intégrer à des ateliers d'écriture ou participer à des travaux à partir de l'audiovisuel, des médias, du théâtre, etc.

Dans ce cadre, le rôle du professeur est essentiel : incitation, encouragement, encadrement souple et valorisation aident l'élève à gérer lui-même ses travaux, qu'ils soient personnels ou de groupe et donc à acquérir progressivement des apprentissages méthodologiques et des compétences transversales.

Ainsi, les élèves, individuellement au besoin, mais généralement groupés selon leurs affinités ou au hasard des tâches confiées, réalisent des recherches dont ils ont choisi la nature et les thèmes, en accord avec le professeur et compte tenu des possibilités de chacun. Ils contribuent donc à leur propre formation intellectuelle, à leur autonomisation et à l'affermissement de leur personnalité. Les thèmes choisis peuvent s'inscrire soit dans le curriculum soit être en rapport avec les Droits de l'Homme, l'Environnement, l'Education en matière de population, etc. ce qui contribue à renforcer l'éducation à la Citoyenneté.

III.4.4. Activités de production écrite :

La spécificité du Cycle Secondaire Qualifiant implique le recours à des activités de production écrite diversifiées, susceptibles de faire accéder l'élève au degré d'autonomie escompté.

A cet effet, les pratiques de productions d'écrits porteront sur :

- le résumé ;
- le compte rendu ;
- la synthèse de documents ;

- l'essai général et littéraire ;
- la production de dossiers thématiques ;
- le compte rendu de réunion ;
- la lettre (demande d'emploi, de motivation, de stage, de réclamation, etc.);
- le curriculum vitae ;
- etc.

Ces pratiques n'excluent aucunement les autres activités d'écriture qui peuvent être programmées en vue d'accroître les capacités de production écrite des élèves dans le cadre du projet pédagogique.

IV. Evaluation

Les élèves intègrent de nouveaux apprentissages à tous les niveaux des composantes de la compétence de communication. Les évaluations permettent l'identification des écarts pour monter les actions de remédiation les plus pertinentes.

Ainsi, l'enseignant peut prendre des décisions pour mettre à niveau ou rehausser la qualité des réalisations langagières et discursives de ses élèves.

L'évaluation a donc pour fonction de :

1. aider les élèves à prendre conscience de leurs lacunes et d'essayer de les combler;
2. aider les enseignants à réajuster les apprentissages proposés selon les besoins de leurs élèves ;
3. permettre l'adaptation de l'enseignement au niveau réel de leurs élèves ;

L'évaluation et la régulation constituent donc un travail quotidien ; il a lieu à travers les observations, les tests rapides, les vérifications des travaux hors de la classe, mais aussi à travers les contrôles et devoirs périodiques.

Il est donc utile de tenir les élèves informés des différentes actions d'évaluation en :

1. leur expliquant qu'ils suivent un enseignement / apprentissage par compétences ;
2. en établissant, avec eux, avant chaque nouvel apprentissage, des critères d'évaluation qui serviront de contrat.

D'autre part, le processus d'évaluation mobilise des ressources dont dispose l'élève (savoirs, savoir faire, savoir être, savoir agir, savoir combiner) et des ressources externes (ressources documentaires, personnes ressources, cours, etc.). L'évaluation doit donc aller au-delà des contenus d'apprentissage pour viser le transfert des compétences et la créativité autrement dit, le degré d'autonomie atteint par l'élève face à un problème à résoudre.

V. Présentation des modules

Le collège a permis à l'élève d'acquérir quelques notions de base d'une approche des textes littéraires en même temps qu'une appropriation des moyens linguistiques et langagiers pour une communication efficace en langue française.

Dans le cycle secondaire qualifiant, l'élève sera appelé à approfondir ces notions, à améliorer sa maîtrise de la langue et à acquérir une méthodologie du travail intellectuel. Ainsi, les compétences à développer chez les élèves ne sont jamais considérées comme définitivement acquises, d'où la nécessité de les reprendre dans des perspectives de plus en plus pointues à travers des supports et des situations diversifiées.

Les contenus du module s'articulent principalement autour d'œuvres littéraires et de textes divers relevant d'un même thème, d'une problématique soulevée par l'œuvre et allant dans le sens des composantes de la compétence travaillée.

Ces textes divers peuvent être l'objet d'étude de lecture, de l'écrit ou de l'oral, l'intérêt étant de permettre à l'élève d'appréhender une problématique à travers des regards croisés et partant, de construire son point de vue propre.

Ces textes pourront aussi être intégrés aux travaux encadrés et aux projets de l'élève. Il est à signaler par ailleurs que le premier module du tronc commun s'organise autour d'un ensemble de textes relevant de la typologie textuelle.

Ces contenus –destinés à développer les connaissances et les savoir-faire des élèves- sont abordés sous l'angle de l'analyse et de la critique dans le but de doter l'apprenant d'outils lui permettant d'appréhender des documents divers et de s'approprier une méthodologie de travail.

La progression présentée dans les tableaux qui suivent ne doit pas être traitée de façon linéaire, mais être articulée au projet pédagogique et aux besoins réels des élèves.

Enfin, dans le cadre de la réalisation de son projet pédagogique, l'enseignant organise son module sur la base de sept (7) semaines de travail à raison de 4 heures chacune (soit 28 heures de cours par module).

Progression du tronc commun : Premier semestre
Module 1 : mise à niveau et consolidation des acquis antérieurs

Compétences	Activités	Contenus
<p>-Reconnaître le genre (romanesque, théâtral, poétique, ...) et le type d'un texte : narratif, descriptif, argumentatif et prescriptif ;</p> <p>-Anticiper le contenu d'un document à partir d'indices significatifs ;</p> <p>-identifier le thème d'un texte, le destinataire, le destinataire ;</p> <p>-repérer et interpréter le point de vue dans un document ;</p> <p>-lire et comprendre une consigne</p> <p>-produire des énoncés corrects linguistiquement et conformes à la consigne ;</p> <p>-ponctuer et mettre en page correctement ;</p> <p>-produire une suite d'un texte en maintenant la cohérence et la cohésion textuelles ;</p> <p>-produire un écrit cohérent et conforme à une intention de communication précise ;</p>	<p>Activités de lecture(s) :</p> <p>-observation et analyse de documents relevant de genres divers.</p> <p>-lecture analytique</p> <p>-lecture méthodique</p>	<p>Réception de l'écrit</p> <p>Le texte/discours narratif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - progression d'une séquence narrative - les marques du discours narratif (marques de l'énonciation) - les repères spatio-temporels - les personnages (1^e approche), l'action - le point de vue (qui raconte) (1^e approche) <p>le texte /discours descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - organisation et fonctions de la description - les marques du discours descriptif - les points de vue dans la description (qui voit, qui sent) (1^e approche) <p>le texte/discours argumentatif (initiation au raisonnement argumentatif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'accord/le désaccord - la thèse, l'antithèse - le circuit argumentatif - les procédés argumentatifs :

<p>-s'exprimer d'une voix claire, audible et intelligible ; -écouter activement (interactivement) ; -prendre la parole ; -s'informer en fonction de son projet ; Sélectionner, traiter et reformuler l'information ; -lire une BD -Analyser une image : s'initier à la notion de représentation ;</p> <p>-utiliser les codes et les références spécifiques des lieux de l'information</p>	<p>Activités de production écrite :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Reformulation de consignes - production d'écrits -ponctuation de passages <p>Activités orales et TE</p> <ul style="list-style-type: none"> -présentations orales ; -jeux de rôle -simulations -discussions 	<p>vocabulaire, modalisateurs, le texte/discours prescriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les marques de la prescription - les enjeux du prescriptif (conseil, ordre) <p>Production de l'écrit</p> <ul style="list-style-type: none"> - donner une suite à un petit récit - insérer un passage descriptif dans un récit - exprimer son point de vue au sujet d'une idée (opinion) - rédiger un texte prescriptif - produire un texte dans le cadre d'un projet <p>Production de l'oral et TE</p> <ul style="list-style-type: none"> - techniques de la recherche de l'information (sélection, traitement et reformulation) ; - élaboration d'un plan ;
---	---	--

	<p>Activités de langue</p> <p>-pratiques intégrée de la langue et du discours à partir de la production et de la réception de l'oral et de l'écrit.</p>	<p>Langue (grammaire de la phrase et grammaire du texte)</p> <ul style="list-style-type: none"> - retour sur les types de phrases (déclarative, interrogative, exclamative) - la phrase simple (constituants) - valeurs des temps verbaux (en relation avec les types de texte) - indicateurs spatio-temporels - connecteurs logiques - l'expression de l'accord/désaccord - l'expression de l'ordre, du conseil - etc.
--	--	--

Progression du tronc commun : Premier semestre

Module 2 : étude de la nouvelle réaliste et de quelques formes du texte poétique (ode et chanson)

Compétences	Activités	Contenus
<p>-reconnaître un genre littéraire : la nouvelle réaliste ;</p> <p>-identifier la structure formelle d'une nouvelle réaliste ;</p> <p>-repérer les passages descriptifs dans la nouvelle ;</p> <p>-déterminer leur fonction ;</p> <p>-reconnaître les caractéristiques d'un poème ;</p> <p>-identifier les caractéristiques de certaines formes poétiques (odes et chansons) ;</p> <p>-utiliser le vocabulaire adapté (le métalangage nécessaire pour appréhender le genre étudié) ;</p> <p>-utiliser les organisateurs textuels et les connecteurs logiques et chronologiques ;</p> <p>-acquérir la méthodologie de l'élaboration d'une fiche de lecture ;</p> <p>-Rendre compte de la lecture d'un</p>	<p>Activités de lecture(s) :</p> <p>-observation et analyse de documents relevant du genre étudié ;</p> <p>-lecture analytique ;</p> <p>-lecture méthodique ;</p> <p>-lecture sélective.</p>	<p>Réception de l'écrit</p> <ul style="list-style-type: none"> - les caractéristiques du récit réaliste ; - son ancrage dans la réalité (réseaux lexicaux, repères spatio-temporels) ; - la structure narrative de l'œuvre ; - les schémas narratif/actanciel ; - la progression dramatique (l'action) ; - les personnages (auteur, narrateur, protagoniste(s)) et leurs fonctions dans le récit ; - la distinction entre récit et histoire ; - les focalisations ; - l'alternance récit, description, dialogue ; - le rythme du récit : ellipses, retours en arrière et leurs fonctions ;

<p>texte long par une fiche de lecture ; -Produire un écrit créatif et personnel (projet de classe) ; -produire des énoncés en adéquation avec la visée de la situation de communication ; -Prendre des notes à partir de documents sonore ou écrit ; -analyser une image : s'initier aux principes du montage et du trucage ; -Prendre la parole ; -Ecouter activement ; -chercher l'information et la traiter en fonction de son projet</p>	<p>Activités de production écrite : -produire des écrits à partir des supports étudiés (possibles narratifs, points de vue modifiés, portraits, insertion de description ou de narration dans un texte ; - élaboration de fiches de lecture ; -prise de notes.</p> <p>Activités orales et TE -présentations orales ;</p>	<p>Poésie - l'ode - la chanson</p> <p>Production de l'écrit - produire un texte dans le cadre d'un projet - raconter en changeant les personnages et en variant les points de vue - imaginer un épisode pour remplacer une ellipse narrative - insérer un portrait dans un récit - rédiger un texte à la manière de... (pastiche, imitation) - imaginer une suite (fin, dénouement) à un récit - jouer avec des rimes, jouer avec des formes</p> <p>Production de l'oral et TE - techniques de la recherche de l'information (sélection, traitement et reformulation) ;</p>
--	--	--

	<ul style="list-style-type: none"> -jeux de rôle ; -simulations ; -discussions ; -débats. <p>Activités de langue</p> <p>-pratiques intégrée de la langue et du discours à partir de la production et de la réception de l'oral et de l'écrit.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - élaboration d'un plan ; - présentation d'une fiche de lecture ; - création de supports iconiques (montage et trucage) - participation à la mise en place d'un projet. <p>Langue (grammaire de la phrase et grammaire du texte)</p> <ul style="list-style-type: none"> - les moyens lexicaux de la description : l'expansion nominale, la subordonnée relative ; - les moyens stylistiques de la description : quelques figures de style : la comparaison, la métaphore, etc. ; - le passage de la phrase simple à la phrase complexe ; - les procédés de la reprise (l'anaphorisation) - le discours ancré dans la situation d'énonciation /discours coupé de la situation d'énonciation.
--	--	--

Progression du tronc commun : Deuxième semestre

Module 3 : étude de la nouvelle fantastique et du sonnet

Compétences	Activités	Contenus
<p>-reconnaître un genre littéraire : la nouvelle fantastique</p> <p>-identifier la structure formelle d'une nouvelle fantastique ;</p> <p>-étudier le fantastique ;</p> <p>-étudier les éléments assurant la cohérence et la cohésion d'un texte et leurs rôles dans la progression de la narration;</p> <p>-reconnaître les caractéristiques formelles du sonnet;</p> <p>-perfectionner les techniques de l'élaboration de la fiche de lecture ;</p> <p>-respecter les éléments de cohérence et de cohésion dans ses écrits ;</p> <p>-reformuler des passages (par écrit) ;</p> <p>-Prendre des notes à partir d'un document sonore ou écrit ;</p>	<p>Activités de lecture(s) :</p> <p>-observation et analyse de documents relevant du genre étudié.</p> <p>-lecture analytique ;</p> <p>-lecture méthodique ;</p> <p>-lecture sélective.</p>	<p>Réception de l'écrit</p> <p>Les caractéristiques du récit fantastique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'intrusion du surnaturel ; - La rencontre avec le phénomène ; - L'aventure fantastique ; - Le dénouement ambigu ; - la structure narrative de l'œuvre ; - les schémas narratif/actanciel ; - la progression dramatique ; - la subjectivité du narrateur ; - la transfiguration du réel ; - le rythme du récit : l'ellipse, le retour en arrière, le suspense ; - les champs lexicaux ; - etc. <p>Poésie : le sonnet</p>

<p>-participer à la finalisation du projet de classe ; -produire des énoncés en adéquation avec la situation de communication ; -Prendre la parole ; -Ecouter activement ; -Prendre des notes à partir d'un document sonore ou écrit ; -analyser une image : s'initier aux notions de dénotation et de connotation ; -chercher l'information et la traiter en fonction de son projet.</p>	<p>Activités de production écrite :</p> <p>-production de textes en fonction des consignes ; -Réécriture de passages ;</p> <p>Activités orales et TE</p> <p>-présentations orales ; -jeux de rôle ; -simulations ; -discussions ; -débats.</p>	<p>production de l'écrit</p> <ul style="list-style-type: none"> - produire des écrits dans le cadre d'un projet ; - raconter en changeant les personnages et en variant les points de vue ; - réécrire un récit en supprimant les retours en arrière et en rétablissant la chronologie ; - écrire à la manière de...en utilisant les mêmes procédés pour créer une atmosphère fantastique - imaginer un dénouement non ambigu, moins fantastique - jouer avec les images et les figures de style <p>Production de l'oral et TE</p> <ul style="list-style-type: none"> - participation aux travaux de finalisation du projet ; - présentation d'une fiche de lecture ; - création de supports iconiques (dénotation, connotation).
---	---	--

	<p>Activités de langue</p> <p>-pratiques intégrée de la langue et du discours à partir de la production et de la réception de l'oral et de l'écrit.</p>	<p>Langue (grammaire de la phrase et grammaire du texte)</p> <ul style="list-style-type: none"> - les champs lexicaux liés au genre fantastique - la subordonnée complétive - l'accord du participe passé - le discours ancré dans la situation d'énonciation / le discours coupé de la situation d'énonciation - quelques moyens de la description : images, hyperboles - les modalités appréciatives - les règles de cohérence textuelle - etc.
--	--	--

Progression du tronc commun : Deuxième semestre

Module 4 : étude d'une comédie et de la poésie libre.

Compétences	Activités	Contenus
<p>-étudier un genre littéraire : le théâtre (la comédie) ;</p> <p>-étudier dans la pièce choisie :</p> <ul style="list-style-type: none"> .les personnages, l'espace et le temps ; . la farce ; .les jeux du langage . les différentes formes du comique (rappel) .la caricature ; .le quiproquo ; <p>-les décors ;</p> <p>-les costumes ;</p> <p>-s'approprier le lexique relatif au théâtre ;</p> <p>-reconnaître les caractéristiques de la poésie libre;</p> <p>S'informer sur les différentes formes du comique ;</p> <p>-s'informer sur le dramaturge (dont l'œuvre est étudiée), son époque et les caractéristiques de son œuvre ;</p>	<p>Activités de lecture(s) :</p> <p>-observation et analyse de documents relevant du genre étudié.</p> <p>-lecture analytique ;</p> <p>-lecture méthodique ;</p> <p>-lecture sélective.</p>	<p>Réception de l'écrit</p> <ul style="list-style-type: none"> - la composition de l'œuvre - la progression dramatique de la pièce - étude d'extrait représentatifs de la progression ayant trait à l'exposition, au nœud de l'action, aux péripéties et coups de théâtre, au dénouement - les personnages : rôle social et fonction dans la comédie (clichés...) - le langage théâtral, verbal et non verbal (formes et fonctions) - procédés du comique : l'aparté, le quiproquo, la caricature ; - Etc. <p>Poésie Poésie libre</p>

<p>Réécrire une scène ; Elaborer une fiche de lecture à partir du tableau synoptique de la pièce ; Jouer une scène comique Analyser une image (corpus de caricatures)</p>	<p>Activités de production écrite :</p> <p>-production de textes en fonction des consignes et du projet.</p> <p>Activités orales et TE</p> <p>-présentations orales ; -jeux de rôle ; -simulations ; -discussions ; -débats.</p>	<p>Production de l'écrit</p> <ul style="list-style-type: none"> - produire un texte dans le cadre d'un projet - résumer une scène, un acte - réécrire une scène en utilisant les procédés du comique ; le quiproquo, l'aparté, la caricature ; - produire un dialogue ; - etc. <p>Production de l'Oral et TE</p> <ul style="list-style-type: none"> - participation aux travaux de finalisation du projet ; - présentation orale, compte rendu, etc.; <p>création de supports iconiques (caricatures, dessins humoristiques).</p>
--	--	--

	<p>Activités de langue -pratiques intégrée de la langue et du discours à partir de la production et de la réception de l'oral et de l'écrit.</p>	<p>Langue (grammaire de la phrase et grammaire du texte)</p> <ul style="list-style-type: none"> - les discours rapportés - le passage du discours direct au discours indirect - la double énonciation - les marques de la subjectivité (implicite, présupposé, sous-entendu) - les subordonnées circonstancielles ; - etc.
--	--	---

TRONC COMMUN

Propositions d'œuvres

Module 1

-Textes divers autour de la typologie textuelle (narratif, descriptif, argumentatif, prescriptif)

Module 2

La nouvelle réaliste

-Maupassant : « la ficelle » ou « aux champs »

Ou

-Tournier : « le Coq de Bruyère »

La poésie :

-Une ode et une chanson

Module 3

La nouvelle fantastique

-Mérimée : « la chambre bleue »

Ou

-Gautier : « le chevalier double »

La poésie : le sonnet (2 poèmes au moins).

Module 4

Le théâtre : la comédie

-Molière : le bourgeois gentilhomme.

La poésie libre (2 poèmes au moins).

Bibliographie

- **ADAM J-M.** : - les textes, types et typologies. Nathan Université, 1991
- **ADAM J-M et PETIT JEAN A.** : - Le texte descriptif. Nathan Université 1989
- **ADAM J-M.** –Pour lire le poème. De Boeck / Duculot 1989
- **ALLAL et alii** : - L'évaluation formative et didactique du français. Neuchâtel 1993
- **ALLAL.L.** : - Vers une pratique de l'évaluation formative. De Boeck 1991
- **AUBERT. J. et alii** : - Savoir et pouvoir : les compétences en questions. PUF. 1993
- **BARTH. B.M.** : - L'apprentissage de l'abstraction. Retz 1987
- **BARTH. B.M.** : - Le savoir en construction. Retz 1993
- **CHARAUDEAU. P.** : - Grammaire du sens et de l'expression. Hachette Education. 1992
- **CHISS et alii** : -Enseigner / apprendre à produire des textes en français. De Boeck Université 1988
- **COMBETTES B.** : « Pour une grammaire textuelle : la progression thématique » Duculot 1983
- **COMBETTES B.** : « Discours rapporté et énonciation, trois approches différentes » In Pratiques n° 64 1989
- **DESCOTES M.** : - La lecture méthodique. CRDP Midi Pyrénées 1989
- **DESCOTES M.** : - Lire méthodiquement des textes. Col. Didactiques. Bertrand-Lacoste 1996
- **DESCOTES M.** : -La communication dans la classe de français. Projet, séquence et activités, Bertrand Lacoste 1995
- **HAROUCHE. A.** : - la pédagogie des compétences Le fenec 2000
- **IDT. G. ; LAUFER. R. ; MONCOFF. F.** : - Le roman, le récit non romanesque, le cinéma. Col. Littérature et Langages. Nathan 1979
- **KERBRAT-ORECCHIONI C.**: - L'énonciation. A. Colin 1988
- **KERBRAT-ORECCHIONI C.**: - L'implicite. A. Colin 1986

- **LANGLADE. G.** : - L'oeuvre intégrale. CRDP Midi Pyrénées 1991
- **LEJEUNE. P.** : - Le pacte autobiographique. Seuil 1975
- **MAINGUENEAU. D.** : - Pragmatiques pour le discours littéraire. Dunod 1995
- **MIRABAIL. H.** : - Argumenter au lycée. Séquences et modules. Col. Didactiques. Bertrand-Lacoste CRDP Midi Pyrénées. 1994
- **PAGE. C.** : -Eduquer par le jeu dramatique : pratique théâtrale et éducation. ESF 2001
- **PERRENOUD.PH.** : - Dix nouvelles compétences pour enseigner. ESF 2002
- **PERRENOUD.PH.** : -Construire des compétences dès l'école. ESF 2000
- **REUTER. Y.** : «Comprendre, interpréter, expliquer des textes » In Pratiques n° 76 1992
- **REY. B.** : - Les compétences transversales en question. ESF 1996
- **RIFFATERRE. M.** : -La production du texte. Seuil 1979
- **TOMASSONE. R.** : -Pour enseigner la grammaire. Delagrave 1995
- **VECK. B.** : - Groupement de textes et projet de lecture (tomes 1 et 2) Bertrand -Lacoste 1996
- **VECK. B.** : - Œuvre intégrale et projet de lecture. Bertrand - Lacoste 1998